

Faits divers...

La belle époque de l'aviation !



Requisition du champ d'aviation
de Foufry le 11 juillet 1912
terminé le fin mai 1919

Requisition du champ d'aviation
de Rugny. le 1 mars 1917 au fin xbr 1919

11 juillet 1912. Un aéroplane de type Farman sur le plateau de Foufry au bas de la butte de Rugny de l'autre côté de la N^o 22, Fère-en Tardenois / Soissons. Trouvée dans les archives communales, cette note manuscrite concerne les indemnités et dommages de guerre 1914-18, probablement pour l'utilisation par l'Armée du champ d'aviation existant au moins depuis 1912. Voir la photo.

A quelques kilomètres de Fère en Tardenois et de sa gare ferroviaire, cette enclave du plateau du Tardenois a une valeur stratégique qui n'a pas échappée aux stratèges de tout genre ! Pendant la guerre 1914-18, il y a un poste d'observation dans le bois surplombant le hameau de Rugny ; un escalier de 100 marches creusées dans la terre renforcées par des rondins de bois permet d'y accéder ; elles sont, jusque vers les années d'après guerre 1939-45, elles font la joie des enfants qui se promènent au bois de Cramaille passant la cabane St Hubert (Détruite en 2005) avant d'atteindre ces marches! De nos jours il n'existe plus que la raide montée du sentier.

PRÉFECTURE DE L' AISNE
CABINET DU PRÉFET

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Laon, le 29 Octobre 1931

Lettre préfectorale du **29 octobre 1931**

Concernant une fête aérienne sur ce plateau délimité par le village de Saponay et les hameaux de Foufry et Rugny.

Le Préfet de l'Aisne

À Monsieur le Maire d'Arcey-Ste-Restitue

Monsieur le Maire,

En réponse à votre lettre en date du 26 Octobre courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'arrêté portant interdiction de la circulation sur les chemins G.C. n° 2 entre Fère-en-Tardenois et Cramaille, G.C.6 entre Fère-en-Tardenois et le G.C. n° 21 V.O. n° 2 de Saponay au G.C. n° 6 ainsi que l'interruption de courant sur la ligne de 15.000 volts de Fère-en-Tardenois à Saponay et sur la ligne de Fère-en-Tardenois à Arcey-Ste-Restitue a été pris sur la proposition de M. l'Ingénieur en Chef du Service Vicinal et du contrôle conformément aux dispositions de la circulaire du 18 mai 1925 de M. le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Aéronautique et de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie du 15 octobre 1927 des lois des 5 avril 1884 (art.97 et 99), 15 juin 1906 sur la distribution d'énergie électrique et du décret du 29 Juillet 1927.

Ampliation de l'arrêté susvisé a été adressé à
M. le Sous-Préfet de Soissons;

MM. les Maires de Fère-en-Tardenois et de Saponay,
M. le Commandant de Gendarmerie,
M. l'Ingénieur en chef du Service vicinal et du contrôle
de distribution d'énergie électrique.
M. A. DENEUVILLE, concessionnaire du secteur électrique
de Fère-en-Tardenois.

M. GANNEAU, organisateur de l'épreuve.

En ce qui concerne la taxe qui vous a été réclamée,
celle-ci a dû vous être demandée par les organisateurs de la
fête aérienne comme à toutes les personnes qui pénétraient
sur le terrain réservé pour ladite fête.

Je reste à votre entière disposition pour les renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin et
vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma
considération très distinguée.

haut 9000 6x3,50
1 Forment
Coulby



Carte de Noël 1944, dessinée par le Résistant **G. Morichon** (Pompes funèbres de Soissons) représentant le terrain de parachutages de « Culotte » (nom de code) ; ce terrain est sur Foufry non loin du sillon où coule le ru Chouy et qui va en s'évasant formant ainsi la cuvette de Foufry.

Terrain choisi aussi parce qu'à proximité des anciennes carrières souterraines de la famille Cuvillier tailleurs de pierres d'Arcy.

M. **Emile Fortier**, membre du **B.O.A.*** est responsable des parachutages et utilise ces carrières comme cachettes.

*(Bureau des Opérations Aériennes pendant la Résistance ; maire d'Arcy de 1963- 1989). Voir chapitre guerre 39-45.

Lundi soir 14 août 1967 vers 21 h.

Le hangar de la ferme du Moulin (chez M.Mme Galez, agriculteurs) est soulevé par la tornade et est retombé complètement désarticulé tel un château de cartes comme la photo nous le montre. Une habitante confie que sa fenêtre était ouverte, elle venait de servir une part de tarte dans les assiettes des convives ...quand cette tornade happa littéralement tout ce qui était sur la table ! La 2CV de M. Pasquier vola et atterrit à la renverse sur le trottoir entre les entrées du n°4 et n°6 rue de Rugny ! Articles de l'UNION

Phénomène semblable à 4 jours et quelques kilomètres de distance



Tornade sur Arcy-Sic-Restitue

Société Historique de Soissons

Plusieurs dizaines de milliers de francs de dégâts

SOISSONS. — Arcy-Sainte-Restitue panse ses plaies. Pour ce petit village, voisin d'Oulchy-le-Château, le 15 août aura été un jour sans joie, une journée où le travail ingrat, parce que forcé par des événements désastreux, a pris le pas sur la détente qu'on pouvait en attendre.

Lundi, vers 21 h. 30, une tornade s'est abattue sur la localité, surprisant qui déjà au lit, qui paisiblement installé devant la télévision, qui encore terminant le repas du soir.

Une habitante nous confie, hier matin : « A cet instant je m'apprêtais, avec quelques amis à déguster une tarte. Les parts avaient été servies dans des assiettes. La fenêtre de la salle à manger était ouverte. Soudain, sans que nous puissions réagir, tout se mit à voler sur la table. Il n'y avait plus ni assiettes, ni tarte ! ».

Une voiture soulevée
à 20 mètres



Après un « bond » de vingt mètres, la 2 CV de M. Pasquier git, les quatre roues en l'air, au pied d'un lampadaire.

...Cheminées arrachées, poteaux électriques pliés, fils électriques coupés, arbres déracinés...

Bref, tout ce qui se trouvait sur le passage de la tornade se mit à voler...

Le maire M. Fortier déclencha à l'échelle de la commune un mini plan ORSEC : un tracteur attelé à une remorque avec 4 volontaires qui s'employèrent à dégager la chaussée.

L'article de l'UNION rapporte que le jeudi précédant les gendarmes d'Oulchy étaient ainsi appelés pour constater les dégâts d'une tornade sur la propriété de M. Desmoulin, à l'écart d'Oulchy -le Château.



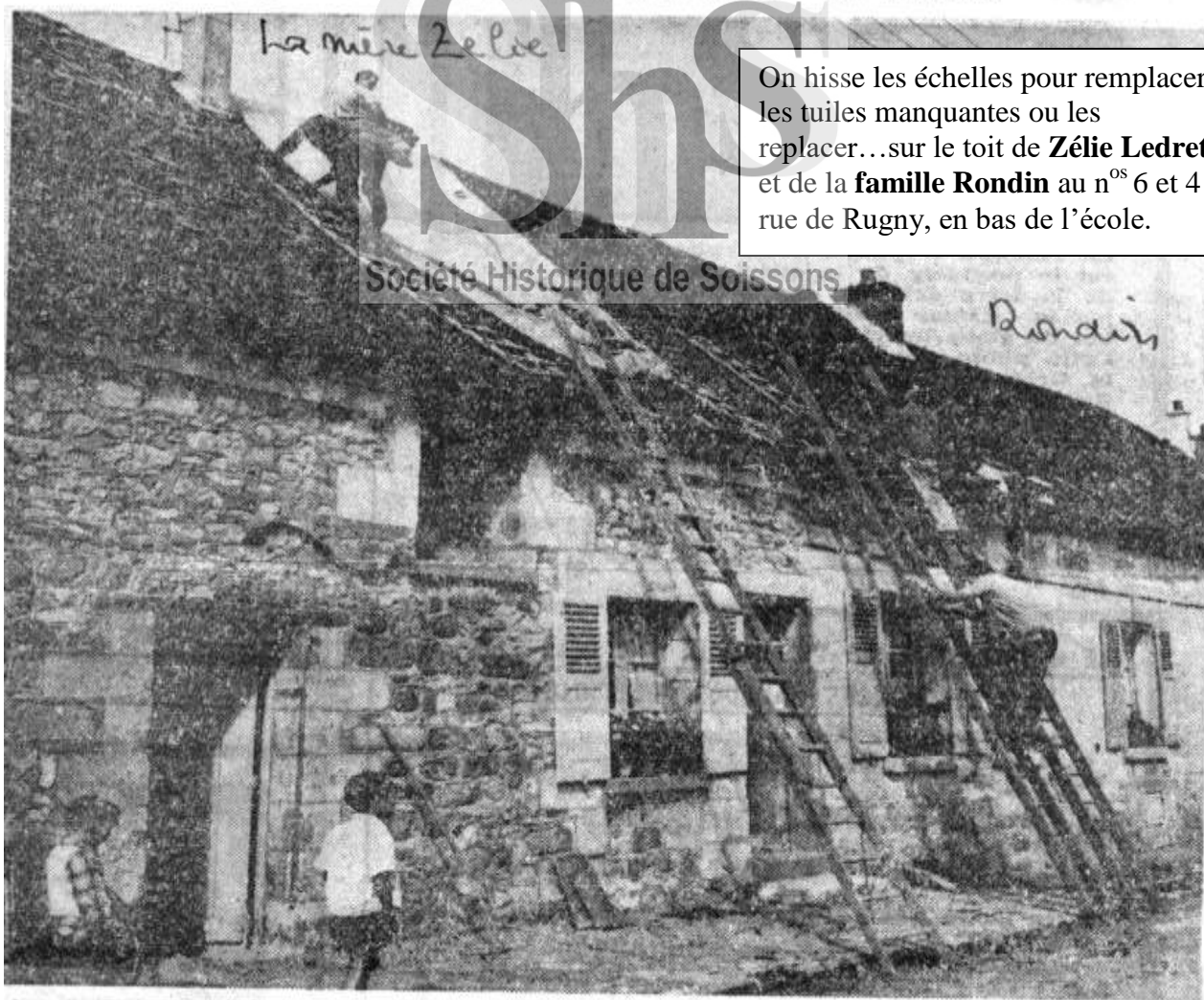
Le vent n'a pas épargné une tuile sur cette partie de la toiture.

que la sillonnait : quatre volontaires chargeaient les débris ; d'autres entassaient les pierres et les tuiles sur les trottoirs : la chaussée était dégagée.

Sur les toits endommagés, des hommes hissaient des échelles de fortune, colmataient les brèches. Ici et là des employés de l'EDF de Fère-en-Tardenois rétablissaient les lignes. Toutes les forces vives étaient réquisitionnées. Arcy-Sainte-Restitue retrouvait vie. La solidarité, une fois encore, triomphait des éléments.

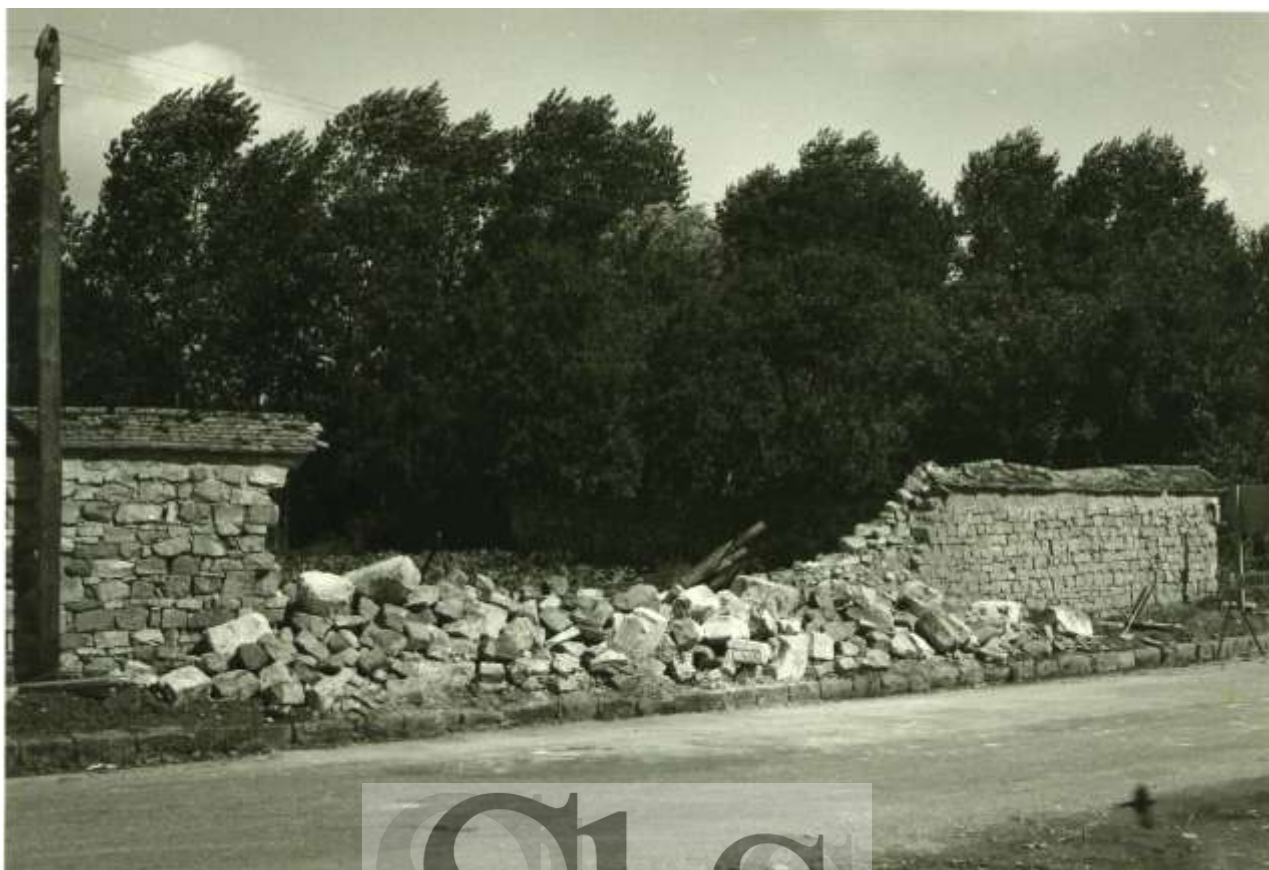
Phénomène symptomatique : les gendarmes d'Oulchy-le-Château étaient ainsi appelés pour la deuxième fois en moins d'une semaine à dresser des conséquences d'un semblable phénomène : jeudi dernier, on s'en souvient, en début de soirée, la propriété de M. Desmoulin, à l'écart d'Oulchy-la-Ville, avait été dévastée dans les mêmes conditions. Cette fois pourtant les dégâts sont beaucoup plus conséquents. Sans que l'on puisse les chiffrer avec précision, ils s'élèvent à plusieurs dizaines de milliers de francs.

Le maire va intercéder auprès des autorités départementales pour les sinistrés non couverts par assurance.



On hisse les échelles pour remplacer les tuiles manquantes ou les replacer...sur le toit de **Zélie Ledret** et de la **famille Rondin** au n^{os} 6 et 4 rue de Rugny, en bas de l'école.

Avec les moyens du bord, mais une admirable abnégation, des volontaires s'emploient à colmater les brèches sur la toiture de l'habitation de Mme Ledret.



Le vieux mur du n° 15 rue de Branges sous l'attention des personnalités auxquelles s'est joint le voisin d'en face Pierre Moreau (fils d'Armande).



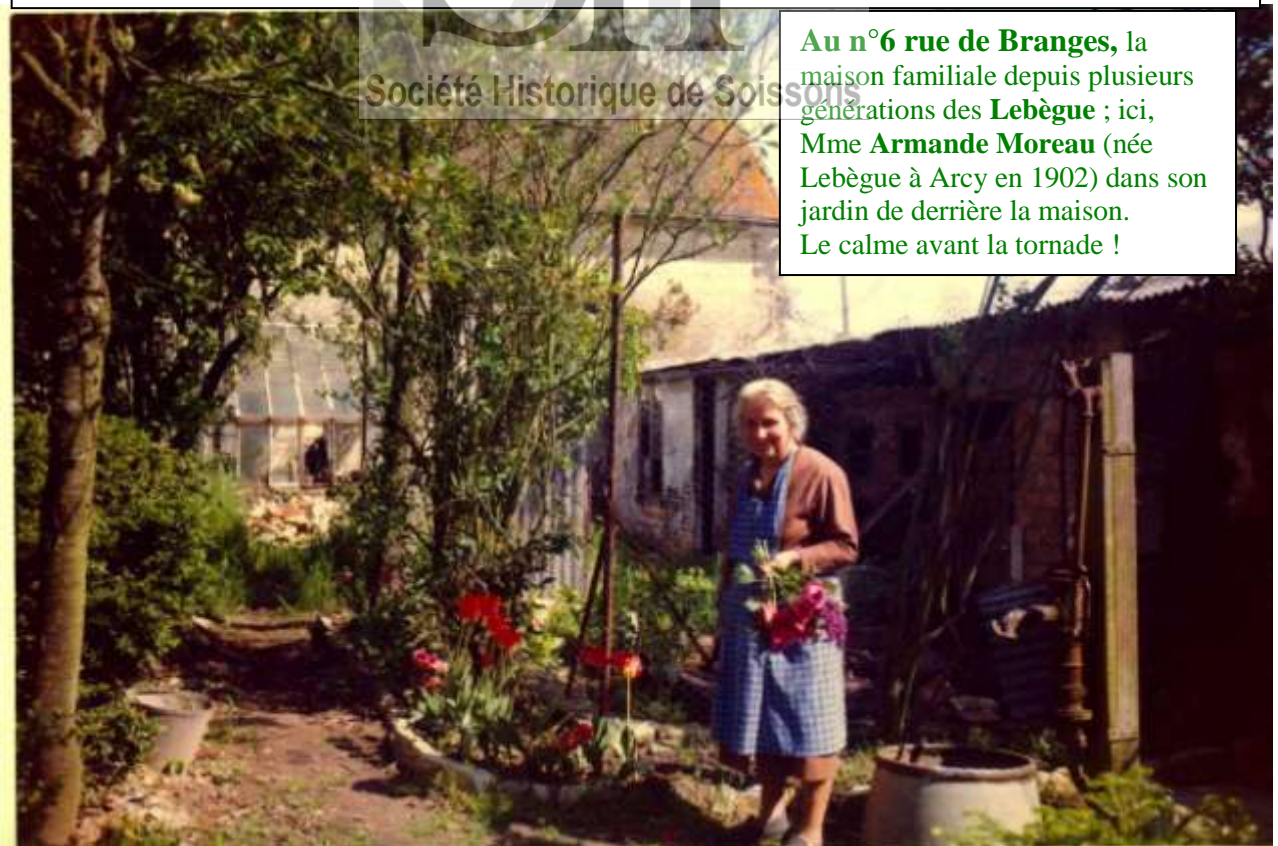
M. Emile Fortier, Pierre Moreau, Bernard Fonte , le conseiller général M. Moquet et Charles Ancellin.
A gauche le préfet Perreau-Pradier.



Après la tornade le 15 août 1967, dans le jardin du n° 6 rue de Branges.

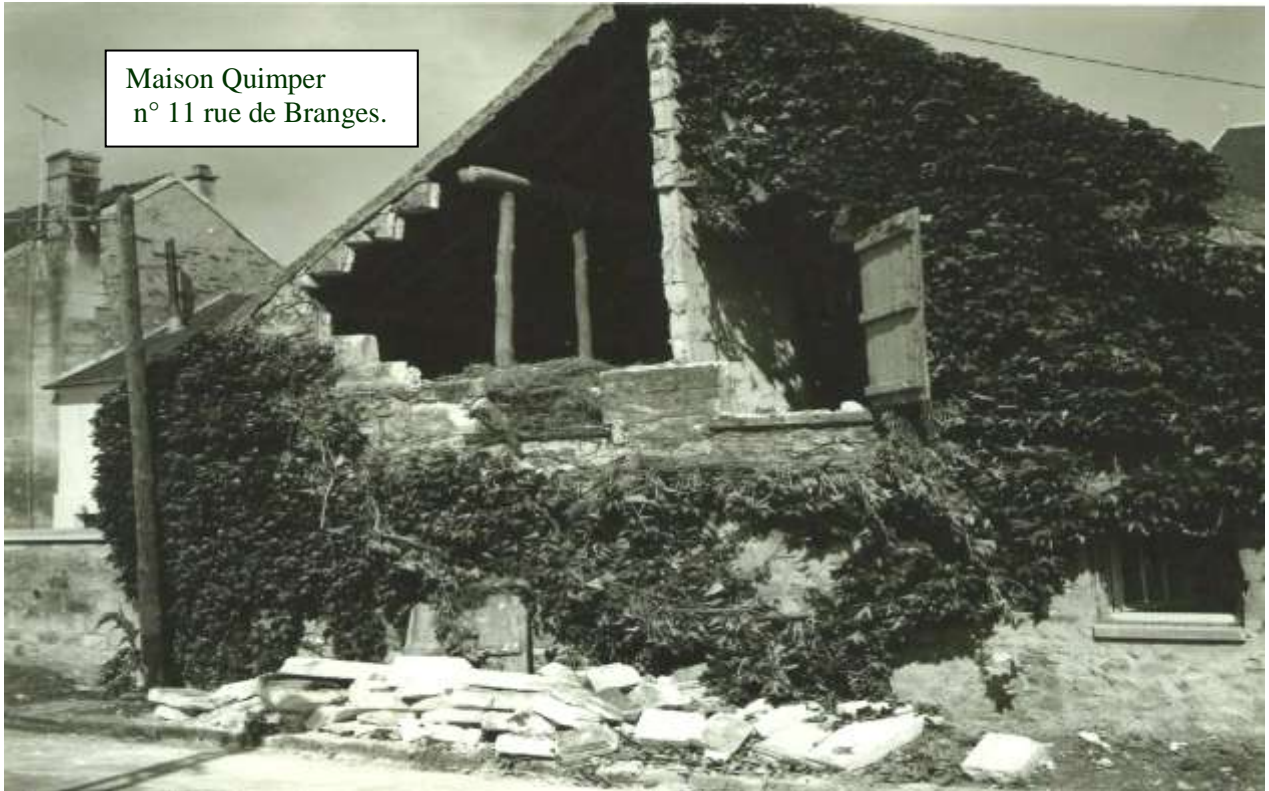
A g. Mme Armande Moreau avec à ses côtés son petit-fils raconte aux visiteurs officiels : le préfet, ?, Marcel Pascard (Servenay);

Seul à d. M. Ancellin (agriculteur rue du Tarn et conseiller municipal), devant lui en bleu de travail et casquette M. Bernard Fonte (agriculteur coin rues Tarn/ bucy, conseiller municipal), M. Moquet et le maire Emile Fortier (flèche).



Au n°6 rue de Branges, la maison familiale depuis plusieurs générations des **Lebègue** ; ici, **Mme Armande Moreau** (née Lebègue à Arcy en 1902) dans son jardin de derrière la maison. Le calme avant la tornade !

Maison Quimper
n° 11 rue de Branges.



Le Préfet M. Perreau-Pradier à Arcy-Sainte-Restitue : "le maximum sera fait pour les sinistrés"

SOISSONS. — M. Fortier, maire d'Arcy-Sainte-Restitue, comptait solliciter au plus vite une aide des autorités départementales en faveur des habitants touchés par la tornade qui rompit le centre de la commune et, par endroits, la bouleversa de fond en comble, mardi à 21 h. 30.

Sa démarche est désormais dépassée, les instances supérieures lui ont brulé la politesse.

Hier à 17 heures, le préfet, M. Perreau-Pradier, mis en scène par ce drame, était sur les lieux. M. Culin, sous-préfet de Soissons, M. Moquet, conseiller général, y avaient rejoint.

Devant la mairie les attendaient M. Fortier, bien sûr, qu'entouraient quelques conseillers municipaux.

Après un examen verbal de la situation, à l'abri, car la pluie ajoutait encore à la tristesse du décor, les notabilités, guidées par les élus locaux, firent à pied le tour de la commune, croisant au passage des villageois qui continuent avec une louable abnégation à dissiper les effets de la tourmente, malgré les conditions atmosphériques débilitanes, ou encore des employés de l'E.D.F. férus, en casque et chapeau jaunes, occupés à rétablir les lignes électriques.

Ce « chemin de croix » officiel fut empli de nombreuses stations. A chacune M. Perreau-Pradier et ses accompagnateurs s'inquiétaient auprès de leurs notes affaires de l'étendue des dégâts, n'hésitant pas à s'enfoncer sur des sentiers boueux ou à fouler des terres gorgées d'eau pour se rendre compte de visu, et pour apprécier l'effort particulier à consentir.

Pour tous les sinistrés le préfet eut des mots de réconfort et promit, ici et là, qu'il mettrait tout en œuvre pour que personne n'ait à pâtir d'un phénomène désastreux qui frappa si aveuglément, sans crier gare.

Une commission administrative va d'ailleurs être créée qui aura pour charge, après étude de dossiers, de répartir les secours. M. Moquet en fera partie.

Au maire, M. Perreau-Pradier tint à dire combien il était sensible à l'élan de solidarité qui avait animé ses administrés en proie à la même tragédie, une entraide qu'il eut d'ailleurs l'occasion de constater et d'apprécier au cours de cette visite.

Il fut également gré aux ouvriers de l'E.D.F. de la promptitude de leur intervention et de leur constance dans l'effort.

Le préfet s'en fut à 18 h. 15.



Société Historique de Soissons



M. Perreau-Pradier, préfet, s'entretient avec le maire, M. Fortier.

décidé à faire oublier à la population le mauvais rêve qu'elle vient de vivre.

Article de l'UNION : Tornade

Un loup dans les bois de Cramaille !

Qui à Arcy n'y va pas s'y promener !... Dans les bois pour les jonquilles ou le muguet ou les champignons ou les châtaignes selon la saison ou tout simplement en randonneur soucieux de sa bonne forme !

Novembre 1972. M. Poteaux garde-chasse de Cramaille.

novembre
Meaux
s l'Aisne

LE LOUP DE SEINE-et-MARNE ABATTU PRÈS DE SOISSONS



● Tenu par M. Poteau, le garde qui a tiré le dernier coup de feu, c'est le loup qui a été abattu près de Soissons au cours d'une battue qui a mobilisé une trentaine de fusils la garde Cramaille avait dévoré un mouton (ci-contre).

● Déjà, au mois de février, à Gesvres-le-Chapitre, un loup qui dévastait un élevage de faisans avait été capturé. C'est une magnifique bête, qui a été soignée et qui vit maintenant près de Nancy, dans un enclos de la station régionale de conservation de la nature (ci-dessous).

**C'EST UNE BÊTE DE 40 KILOS
qui, depuis des mois, semait la terreur :
DES CENTAINES DE MOUTONS ONT ÉTÉ ÉGORGÉS**

Un loup de 40 kgs, terreur des bergeries, a été abattu hier dans l'Aisne



SOISSONS. — A Cramaille, hier soir, toute la population était rassemblée sur la place du village pour voir et louer le cadavre du grand méchant loup. Terreur des bergeries de toute la région oulchysoise, le fauve avait déjà égorgé une trentaine de brebis lorsqu'il a été abattu par les chasseurs de Cramaille. L'alerte au loup avait été donnée dans l'après-midi de mercredi. Environ 15 moutons de M. Gabriel Guyon, cultivateur à Cramaille, avaient été victimes du fauve et, un peu plus tard, sept autres étaient égorgés près de Château-Thierry, à la ferme du Grand Ru, au préjudice de M. Viet.

La battue a été organisée et menée par les chasseurs de Cramaille et des environs, avec la collaboration des gendarmes d'Oulchy-le-Château. Elle a été infructueuse le 7 novembre, mais elle allait être couronnée de succès hier après midi, à Bruyères-sur-Fère, au lieu dit « Corbeny ».

Le loup a été aperçu alors qu'il traversait des champs et cherchait un refuge dans les bois.

Vers 16 heures, il était repéré par ses poursuivants. Il était à trois kilomètres de Cramaille, sur un terrain de M. Mereuze.

Les chasseurs, conduits par M. Jean Toupet, maire de Cra-

maille, ont pris position et tiré la première salve. Deux balles ajustées par le garde-chasse de Cramaille ont fait mouche et ont fait rendre le dernier soupir à la bête traquée.

Le cadavre du fauve a été ramené à Cramaille, où un vétérinaire de Fère-en-Tardenois, M. Adam, a déclaré qu'il s'agissait bien d'un loup.

Le loup abattu hier serait celui-là même qui avait été signalé au printemps et en été dans le département de Seine-et-Marne et à Betz (Oise). A cette époque, il n'était pas seul ; il se déplaçait avec une compagne. A leur bilan, ils avaient alors près d'une centaine de moutons.

Sa compagne a été abattue à Lizy-sur-Ourcq et c'est un loup esseulé pesant 40 kilos qui est passé tragiquement de vie à trépas, hier, entre Soissons et Château-Thierry.

10-11-1972

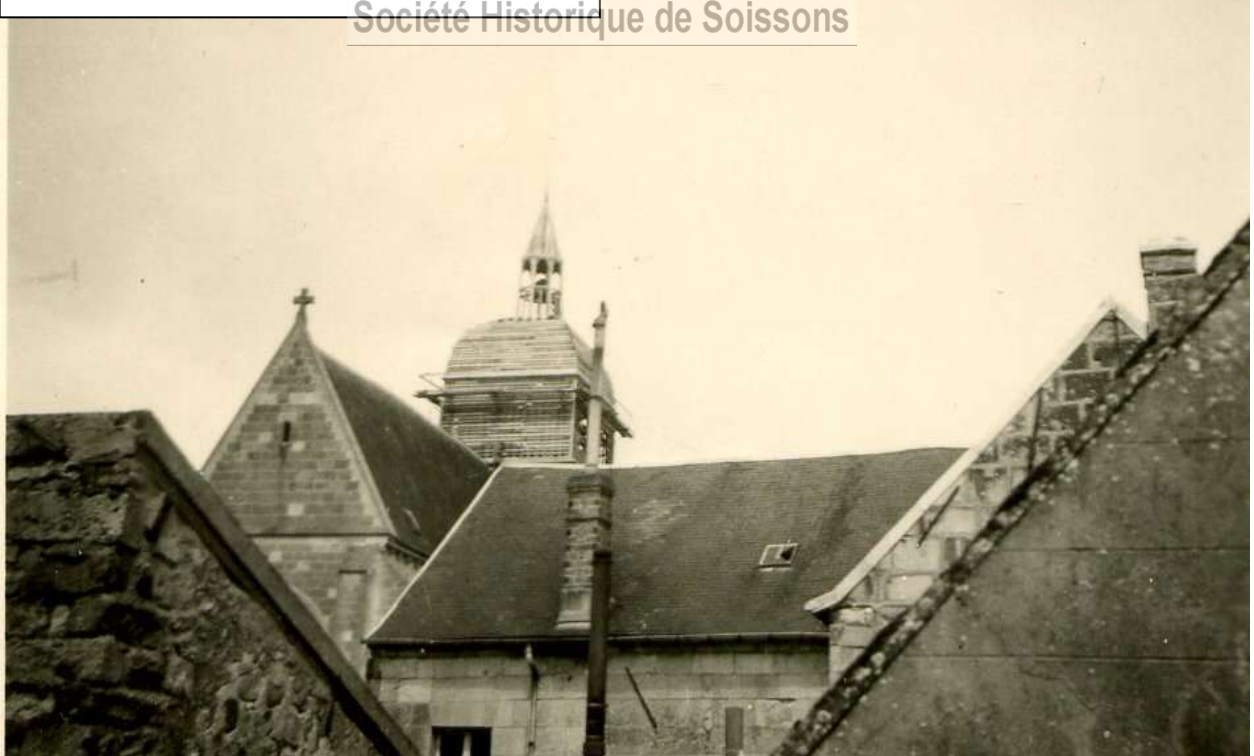
**A propos
d'un fait divers
récent**

Si ce n'est pas la tempête c'est la foudre qui frappe le clocher !



Au fil des siècles et des décennies, les délibérations du Conseil de Fabrique de l'église St-Martin et les délibérations municipales témoignent des vicissitudes du clocher, prise facile en cas de foudre et de grands vents. Travaux de restauration consécutifs aux dégâts causés par la foudre le 22 septembre 1949.

1955. Photo prise de la fenêtre côté cour de la maison de la famille Fortier-Molitor.





Dans son jardin, le curé de la paroisse l'abbé **Pierre Margerin du Metz** reçoit les couvreurs acrobates ; le maire **Sylvain Danteny** (en bleu de travail clair, le 2^{ème} à g.) est présent. Le règlement à l'amiable de ce sinistre du 22 septembre est enregistré en délibération en **1954** ! La Cie d'assurance verse la somme de 190 390 F. La réparation des dégâts causés par la foudre de 1949 ne se fait qu'en **1954-55**. La technique du paratonnerre existant, il est décidé d'en poser un ...mais la foudre frappe de nouveau et en fond le métal avant la fin des travaux d'installation!

Société Historique de Soissons



Restauration en 1954-55 du clocher endommagé par la foudre.



Le clocher est luisant neuf.

Détruite en 1918, la rosace est refaite en 1936 ainsi que la façade et le clocheton latéral en pierre . Il y avait une galerie de jonction entre l'antique maison des pèlerins à droite de l'église (au n°1 rue de Rugny) et l'escalier en colimaçon qui se trouve dans la tourelle latérale. L'emplacement de la ferme Lebeau Paul détruite aussi en 1918 n'est pas encore le parking que nous connaissons de nos jours.